



État des résultats prospectif

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023



Also available in English under the title: *Future-Oriented Statement of Operations for the year ending March 31, 2023*

Sauf avis contraire, le contenu de ce document peut, sans frais ni autre permission, être reproduit en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit à des fins personnelles ou publiques, mais non à des fins commerciales. La reproduction et la distribution à des fins commerciales sont interdites, sauf avec la permission écrite de la Commission de la fonction publique du Canada.

Pour plus d'information, communiquez avec :

Commission de la fonction publique du Canada
22, rue Eddy
Gatineau (Québec) K1A 0M7

Courriel : cfp.infocom.psc@cfp-psc.gc.ca

Site Web de l'éditeur : <https://www.canada.ca/fr/commission-fonction-publique.html>

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le président de la Commission de la fonction publique du Canada, 2023

No de cat. SC1-17F-PDF (fichier PDF, français)
ISSN 2819-4195

No de cat. SC1-17E-PDF (fichier PDF, anglais)
ISSN 2819-4187

État des résultats prospectif (non audité)

Pour l'exercice se terminant le 31 mars

(en milliers de dollars)

-	Résultats projetés de 2021-2022	Résultats prévus de 2022-2023
Charges		
Impartialité et embauche dans la fonction publique	83 591	88 969
Services internes	39 545	41 050
Total des charges	123 136	130 019
Revenus		
Droits ne découlant pas de l'application d'un règlement	7 712	14 252
Revenus divers	1 198	1 192
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(1 185)	(1 178)
Total des revenus	7 725	14 266
Coût de fonctionnement net avant le financement	115 411	115 753

-	Résultats projetés de 2021-2022	Résultats prévus de 2022-2023
et les transferts du gouvernement		

Les notes complémentaires font partie intégrante de l'état des résultats prospectif.

Notes de l'état des résultats prospectif (non audité)

1. Méthodologie et hypothèses importantes

L'état des résultats prospectif a été établi en fonction des priorités du gouvernement et des plans ministériels qui sont décrits dans le plan ministériel.

Les renseignements présentés dans les résultats projetés pour l'exercice 2021-2022 sont fondés sur les résultats réels au 30 septembre 2021 et sur les prévisions pour le reste de l'exercice. Des prévisions ont été réalisées pour les résultats prévus de l'exercice 2022-2023.

Les principales hypothèses qui sous-tendent les prévisions sont les suivantes :

- les activités de l'organisme resteront, pour l'essentiel, les mêmes que celles de l'exercice précédent;
- les charges et les revenus, y compris la détermination des montants de sources internes et externes au gouvernement, sont fondés sur l'expérience acquise et l'incidence de la COVID-19. La tendance historique devrait se poursuivre.

Ces hypothèses sont adoptées en date du 30 septembre 2021.

2. Variation et évolution des prévisions financières

Même si tous les efforts ont été déployés pour prévoir les résultats définitifs pour le reste de l'exercice 2021-2022 et pour 2022-2023, les résultats réels des 2 exercices risquent de différer des prévisions financières présentées, et l'écart pourrait être important.

Lors de la préparation du présent État des résultats prospectif, la Commission de la fonction publique du Canada (l'organisme) a produit des estimations et des hypothèses pour l'avenir. Ces estimations et hypothèses pourraient différer des résultats financiers réels subséquents. Elles sont fondées sur l'expérience acquise et d'autres facteurs, notamment les prévisions relativement aux événements futurs qui sont considérées comme raisonnables compte tenu des circonstances, et sont évaluées de façon continue.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à des écarts importants entre l'état des résultats prospectif et l'état des résultats historique incluent :

- le moment et le montant des acquisitions et des aliénations d'équipements qui peuvent influencer sur les gains ou pertes et les charges d'amortissement;
- la mise en œuvre de nouvelles conventions collectives;
- la conjoncture économique, qui peut avoir une incidence à la fois sur le montant des revenus perçus;
- les modifications supplémentaires au budget de fonctionnement en raison de nouvelles initiatives ou de rajustements techniques mis en œuvre plus tard au cours de l'exercice financier.

Lorsque le plan ministériel aura été déposé au Parlement, l'organisme ne fera pas de mise à jour des prévisions, quelles que soient les modifications apportées aux ressources financières dans les budgets supplémentaires des dépenses. Les écarts seront expliqués dans le rapport ministériel sur les résultats.

3. Sommaire des principales conventions comptables

L'État des résultats prospectif a été préparé conformément aux conventions comptables du gouvernement du Canada en vigueur pour l'exercice financier 2021-2022, et s'appuie sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence notable par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité d'exercice.

Les charges de fonctionnement de l'organisme sont constatées lorsque les biens sont reçus ou que les services sont rendus, y compris les services fournis gratuitement pour les locaux, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, les services juridiques, les indemnités d'accident du travail et l'infotechnologie qui sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif. Les indemnités de vacances et de congés compensatoires ainsi que les indemnités de cessation d'emploi sont accumulées et comptabilisées au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi.

Les charges incluent également l'amortissement des immobilisations corporelles, lesquelles sont capitalisées à leur coût d'acquisition. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'actif.

b) Revenus

Les revenus sont comptabilisés durant l'exercice pendant lequel les opérations ou les événements qui ont généré les revenus surviennent.

Les revenus non disponibles pouvant maintenant être dépensés ne peuvent servir à acquitter les passifs de l'organisme. Bien que l'on s'attende à ce que l'administrateur général maintienne le contrôle comptable, il n'a pas l'autorité pour disposer des revenus non disponibles pouvant maintenant être dépensés. Par conséquent, les revenus non disponibles pouvant maintenant être dépensés sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont présentés en réduction du montant brut des revenus de l'entité.

4. Autorisations parlementaires

L'organisme est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La formule de comptabilisation des autorisations consenties à l'organisme ne correspond pas à celle des rapports financiers établis selon les principes comptables généralement reconnus, étant donné que les autorisations sont principalement fondées sur les besoins de trésorerie. Les postes comptabilisés dans l'État des résultats prospectif d'un exercice donné peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires approuvées au cours de l'exercice précédent, de l'exercice en cours ou d'exercices futurs. Par conséquent, le coût de fonctionnement net de l'organisme pour l'exercice diffère suivant qu'il est calculé selon les principes du financement public ou selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations demandées (en milliers de dollars)

-	Résultats projetés de 2021-2022	Résultats prévus de 2022-2023
Coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts du gouvernement	115 411	115 753
Rajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais aucune incidence sur les autorisations :		
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(21 885)	(22 887)
Amortissement des immobilisations corporelles	(683)	96
Augmentation des indemnités de vacances et congés compensatoires	(708)	(912)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	57	(287)
Autres	13	14
Total des postes qui ont une incidence sur le coût	(23 207)	(23 976)

-	Résultats projetés de 2021-2022	Résultats prévus de 2022-2023
de fonctionnement net, mais aucune incidence sur les autorisations		
Rajustements pour les postes qui n'ont pas d'incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui ont une incidence sur les autorisations :		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	970	695
Autorisations demandées	93 174	92 471

b) Autorisations demandées (en milliers de dollars)

-	Résultats projetés de 2021-2022	Résultats prévus de 2022-2023
Autorisations demandées :		
Crédit 1 : Dépenses de fonctionnement	82 160	80 694
Cotisations législatives aux régimes d'avantages sociaux	11 014	11 777
Autorisations demandées totales	93 174	92 471